

Résultats
du troisième trimestre 2009
Mobistar

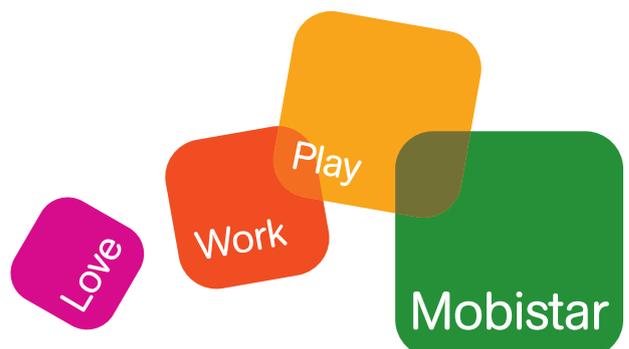


Table des matières

Communiqué de presse	4
Rapport de gestion	10
Données trimestrielles	16

Communiqué de presse

Embargo jusqu'au 23/10/2009 à 7h00
Information réglementée

Mobistar confirme ses prévisions pour l'exercice 2009

Bruxelles, le 23 octobre 2009 – Mobistar communique ce jour ses résultats pour le troisième trimestre 2009. Mobistar, soumise à une pression réglementaire continue, maintient ses prévisions pour l'exercice 2009 dans un contexte économique défavorable.

Faits marquants:

- Fin septembre 2009, le chiffre d'affaires consolidé du groupe Mobistar a atteint 1.147,7 millions d'euros, soit une progression de 0,7 % par rapport à fin septembre 2008.
- Le groupe Mobistar a clôturé les neuf premiers mois de 2009 avec une marge d'EBITDA s'élevant à 39,2 % du chiffre d'affaires de la téléphonie par rapport à 41,5 % un an auparavant. Cette baisse est essentiellement due aux mesures réglementaires.
- A la fin du troisième trimestre 2009, le groupe Mobistar totalisait 3.813.836 clients actifs en téléphonie mobile, soit une augmentation de 1,6 % par rapport à fin septembre 2008.
- Le nombre de clients postpaid Mobistar a progressé de 7,5 % en un an pour atteindre 2.033.441 fin septembre 2009.
- Le nombre de cartes machine-to-machine de Mobistar s'élevait à 120.673 fin septembre 2009, ce qui représente une augmentation de 21,3 % par rapport à l'année précédente.
- L'offre haut débit fixe et mobile remporte toujours un vif succès. Mobistar a doublé le nombre de clients ADSL, 'Internet Everywhere' et 'Business Everywhere' en un an, passant de 53.694 fin septembre 2008 à 111.015 un an plus tard.
- Entre fin septembre 2008 et fin septembre 2009, la part des données mobiles dans le chiffre d'affaires de la téléphonie de Mobistar a augmenté de 35,1 %, passant ainsi de 21,1 % à 28,5 % en un an.
- Le 28 octobre 2009, VOXmobile, la filiale luxembourgeoise de Mobistar, deviendra opérationnelle sous la marque Orange.
- Mobistar S.A. a signé un accord de coopération avec KPN Belgium pour le développement de leur infrastructure réseau respective.

1. Chiffres consolidés du groupe Mobistar

Chiffres-clés consolidés du groupe Mobistar	9 mois au 30 septembre 2009	9 mois au 30 septembre 2008	Variation
Total clients actifs Mobistar S.A.,			
VOXmobile et MVNO (téléphonie mobile)	3.813.836	3.752.491	+ 1,6 %
Chiffre d'affaires consolidé (mio €)	1.147,7	1.139,3	+ 0,7 %
Chiffre d'affaires de la téléphonie (mio €)	1.074,8	1.085,4	- 1,0 %
EBITDA ⁽¹⁾ (mio €)	420,8	450,4	- 6,6 %
Bénéfice net consolidé (mio €)	195,6	215,5	- 9,2 %
Bénéfice net par action ordinaire (€)	3,26	3,52 ⁽²⁾	- 7,4 %
Investissements nets (mio €)	97,9	109,1	- 10,3 %

Résultats

A la fin du troisième trimestre 2009, le groupe Mobistar comptait 3.813.836 clients actifs en téléphonie mobile, soit une progression de 1,6 % par rapport aux 3.752.491 clients actifs enregistrés un an auparavant.

Le chiffre d'affaires consolidé du groupe s'élevait à 1.147,7 millions d'euros fin septembre 2009, ce qui représente une croissance de 0,7 % par rapport aux 1.139,3 millions d'euros fin septembre 2008.

L'EBITDA consolidé a diminué de 6,6 % en raison des mesures réglementaires (MTR et roaming), passant de 450,4 millions d'euros fin septembre 2008 à 420,8 millions d'euros un an plus tard. La marge d'EBITDA du chiffre d'affaires de la téléphonie s'élevait à 39,2 % au 30 septembre 2009 par rapport à 41,5 % un an auparavant.

A la fin du troisième trimestre 2009, le groupe Mobistar a réalisé un bénéfice net consolidé de 195,6 millions d'euros, soit une baisse de 9,2 % par rapport aux 215,5 millions d'euros enregistrés fin septembre 2008. Le bénéfice net par action a diminué de 7,4 %, passant de 3,52 euros⁽²⁾ par action au 30 septembre 2008 à 3,26 euros un an plus tard.

Investissements

Au cours des neuf premiers mois de 2009, Mobistar a investi 97,9 millions d'euros, principalement dans le développement de son infrastructure réseau. Ces investissements continus dans le réseau permettent à Mobistar d'offrir une technologie réseau mobile à large bande. A ce jour, la couverture EDGE atteint 99 % de la population et la couverture 3G/HSDPA 87 % de la population avec un total de 4.710 sites. Dans le cadre du développement de son réseau 3G, Mobistar S.A. a conclu un accord de coopération avec KPN Belgium (BASE). Grâce à cette collaboration au niveau de l'acquisition et de la construction de nouveaux sites, les réseaux des deux opérateurs seront déployés de manière plus efficace, à l'avantage de l'utilisateur final et dans le respect des nouvelles normes d'émission.

(1) EBITDA: Earnings Before Interest, Taxation, Depreciation and Amortisation – résultat avant intérêts, impôts, dépréciations et amortissements.

(2) Sur base du nombre d'actions existantes au 30/09/08, excepté les actions détenues par Mobistar (61.293.387). Le bénéfice net moyen pondéré par action (IFRS) sur les neuf premiers mois de l'année s'élève à 3,44 euros par action.

2. Mobistar S.A. (activités en Belgique)

Chiffres-clés Mobistar S.A.	9 mois au	9 mois au	Variation
	30 septembre 2009	30 septembre 2008	
Total clients actifs ⁽³⁾ Mobistar S.A. (téléphonie mobile)	3.420.702	3.358.922	+1,8 %
Clients MVNO (téléphonie mobile)	313.031	316.062	- 1,0 %
Total clients actifs Mobistar S.A. + MVNO (téléphonie mobile)	3.733.733	3.674.984	+1,6 %
ARPU ⁽⁴⁾ euros/mois/client actif)	31,31	32,79	- 4,5 %
Chiffre d'affaires total (mio €)	1.118,9	1.112,9	+0,5 %
Chiffre d'affaires de la téléphonie (mio €)	1.048,3	1.061,4	-1,2 %

Une stratégie concentrée sur la création de valeur

Mobistar a décidé de ne pas suivre certains de ses concurrents qui ont lancé des actions promotionnelles agressives sur le marché prépayé, mais plutôt de se focaliser sur l'acquisition de nouveaux clients postpaid et la fidélisation des clients existants afin de créer davantage de valeur pour la société. Les résultats de cette approche s'avèrent positifs.

Le lancement de produits innovants, tels la télévision mobile avec la technologie HD et 'Internet Everywhere Ticket', et la vente croissante de 'smartphones' ont également contribué à la création de valeur pour l'opérateur. Mobistar a commercialisé le nouvel iPhone 3GS en juin 2009 et le HTC Hero en août 2009, et dispose à présent de la plus grande offre de smartphones sur le marché.

La part des données mobiles dans le chiffre d'affaires de la téléphonie a augmenté de 35,1 %, passant ainsi de 21,1 % à la fin du troisième trimestre 2008 à 28,5 % un an plus tard.

Evolution de la base clients: clients postpaid toujours plus nombreux

A la fin du troisième trimestre 2009, Mobistar totalisait 3.733.733 clients actifs en téléphonie mobile, soit une augmentation de 1,6 % par rapport aux 3.674.984 clients actifs un an auparavant. Le nombre de clients postpaid continue à progresser et s'élevait à 2.033.441 fin septembre 2009. La part des clients postpaid dans la base clients a ainsi augmenté pour atteindre 59,4 % fin septembre 2009, contre 56,3 % un an auparavant. Le nombre de clients Tempo et MVNO a quant à lui diminué en raison des promotions estivales agressives de certains concurrents sur le marché prépayé, et de la désactivation de cartes SIM non utilisées dans la base clients MVNO.

Les efforts commerciaux pour promouvoir les services haut débit se sont révélés payants: le nombre de clients optant pour l'offre haut débit fixe et mobile a augmenté, passant de 53.694 clients ADSL, 'Internet Everywhere' et 'Business Everywhere' fin septembre 2008 à 111.015 un an plus tard. Le nombre de clients ADSL a progressé de 55,2 % en un an, passant de 21.520 à la fin du troisième trimestre 2008 à 33.397 fin septembre 2009. Le nombre de clients 'Internet Everywhere' et 'Business Everywhere' est quant à lui passé de 32.174 au 30 septembre 2008 à 77.618 un an plus tard, soit une progression de 141 %.

(3) Le nombre de clients actifs n'inclut ni les cartes 'machine-to-machine', ni les cartes MVNO.

(4) Average Revenue per User, revenu mensuel moyen par client (moyenne lissée des 12 mois précédents), hors MVNO.

Sur le marché professionnel, le succès de l'approche convergente se traduit par une progression du nombre de clients 'One Office Voice Pack' (OOVP) et 'One Office Full Pack' (OOF). Fin septembre 2009, Mobistar totalisait 27.975 entreprises ayant souscrit aux formules tarifaires combinant la téléphonie fixe et mobile et l'Internet.

Au 30 septembre 2009, Mobistar comptait également 142.097 lignes actives en téléphonie fixe, ce qui représente une croissance de 24 % par rapport aux 114.618 lignes fixes enregistrées un an auparavant.

Evolution de l'ARPU

Le revenu mensuel moyen par client est passé de 32,79 euros à la fin du troisième trimestre 2008 à 31,31 euros un an plus tard. Cette diminution est principalement due à la baisse des tarifs de roaming en juillet 2009 et des tarifs de terminaison mobile en mai et juillet 2008.

Chiffre d'affaires

A la fin du troisième trimestre 2009, Mobistar a enregistré un chiffre d'affaires de la téléphonie s'élevant à 1.048,3 millions d'euros, soit une baisse de 1,2 % par rapport aux 1.061,4 millions d'euros un an auparavant. Cette diminution est la conséquence directe de la baisse des tarifs de roaming en juillet 2009 et des tarifs de terminaison mobile en mai et juillet 2008. La baisse du chiffre d'affaires de la téléphonie est partiellement compensée par la croissance des produits 'lignes fixes' (ADSL, OOVP et OOF), une utilisation accrue des données mobiles et le succès des applications 'machine-to-machine'.

Le chiffre d'affaires total a été positivement influencé par la vente de téléphones mobiles, dont les 'smartphones' constituent une large part. Le chiffre d'affaires total de Mobistar s'élevait à 1.118,9 millions d'euros à la fin du troisième trimestre 2009 contre 1.112,9 millions d'euros fin septembre 2008, soit une légère augmentation de 0,5 %.

3. VOXmobile (activités au Luxembourg)

Chiffres-clés VOXmobile S.A.	9 mois au	9 mois au	Variation
	30 septembre 2009	30 septembre 2008	
Total clients actifs (téléphonie mobile)	80.103	77.507	+ 3,3 %
ARPU ⁽⁴⁾ (€/mois/client actif)	35,16	32,24	+ 9,1 %
Chiffre d'affaires total (mio €)	33,4	28,2	+18,4 %
Chiffre d'affaires de la téléphonie (mio €)	28,1	25,0	+12,4 %

A la fin du troisième trimestre 2009, la filiale luxembourgeoise VOXmobile comptait 80.103 clients actifs en téléphonie mobile, ce qui représente une augmentation de 3,3 % comparé aux 77.507 clients actifs un an auparavant.

Le chiffre d'affaires total de VOXmobile a progressé de 18,4 %, passant de 28,2 millions d'euros au 30 septembre 2008 à 33,4 millions d'euros un an plus tard. Le chiffre d'affaires de la téléphonie a lui aussi considérablement augmenté et s'élevait à 28,1 millions d'euros à la fin du troisième trimestre 2009 contre 25 millions d'euros fin septembre 2008, soit une progression de 12,4 %.

Le revenu mensuel moyen des clients luxembourgeois a augmenté de 9,1 %, passant de 32,24 euros par mois par client fin septembre 2008 à 35,16 euros par mois par client au 30 septembre 2009.

VOXmobile adoptera la marque Orange à partir du 28 octobre 2009. Le changement de marque n'a aucune incidence sur la structure de l'actionnariat de VOXmobile. L'entreprise reste une filiale à 100 % de Mobistar S.A.

4. Tendances

Mobistar, soumise à une pression réglementaire continue, maintient ses prévisions pour l'exercice 2009 dans un contexte économique défavorable.

L'impact réglementaire négatif sur le chiffre d'affaires attendu en 2009 en matière de roaming et de tarifs de terminaison mobile s'élèvera à environ 35 millions d'euros.

Dans ce contexte, Mobistar prévoit un niveau du chiffre d'affaires comparable à celui de 2008 et une marge d'EBITDA du chiffre d'affaires de la téléphonie proche des 40 %. Le résultat net est estimé entre 240 et 260 millions d'euros et le niveau d'investissements aux alentours des 10 % du chiffre d'affaires de la téléphonie.

Mobistar (EURONEXT BRUXELLES: MOBB) est l'un des principaux acteurs du monde des télécommunications en Belgique et au Luxembourg, actif en téléphonie mobile, en téléphonie fixe, en ADSL et sur d'autres marchés à fort potentiel de croissance. Des produits et services innovants sont développés pour le marché résidentiel et pour celui des professionnels. Mobistar est cotée à la Bourse de Bruxelles et fait partie du groupe France Télécom.

MOBB
LISTED
NYSE
EURONEXT

Pour plus d'informations, veuillez contacter:

Patti Verdoodt - Service presse: +32 (0)495 55 96 26 - e-mail: press@mail.mobistar.be - <http://corporate.mobistar.be/press>

Christophe Lemaître - Investor relations: +32 (0)2 745 72 26 - e-mail: ir@mail.mobistar.be

Rapport de gestion relatif au troisième trimestre 2009

1. Faits marquants du troisième trimestre 2009

Stratégie de mobilité

Dans un marché économique défavorable, Mobistar poursuit sa stratégie 'mobility centric'. Durant l'été, le marché résidentiel s'est caractérisé par des actions promotionnelles agressives lancées par certains concurrents. Mobistar a décidé de ne pas entamer de telles actions car la société met l'accent sur la création de valeur plutôt que sur les parts de marché.

Les données mobiles restent un pôle de croissance important dans cette stratégie de valeur. Le 26 juin 2009, Mobistar a commercialisé l'iPhone 3GS en Belgique, dont le succès a eu un impact positif sur les résultats de la vente d'équipements au cours du troisième trimestre 2009. En septembre 2009, Mobistar a été le premier opérateur en Belgique à lancer la télévision mobile avec la technologie HD (haute définition) sur l'iPhone 3G et 3GS. Mobistar a également élargi son offre de télévision mobile à travers un partenariat avec les chaînes publiques nationales RTBF et VRT.

En septembre 2009, Mobistar a lancé 'Internet Everywhere Ticket', la première carte rechargeable pour l'Internet mobile sur PC. Mobistar a développé l'Internet mobile sans abonnement pour les utilisateurs occasionnels en Belgique ou les étrangers en visite dans notre pays. 'Internet Everywhere Ticket' est une carte data SIM prépayée, rechargeable en fonction des besoins du client. Les clients bénéficient de ce service Internet mobile sur leur PC uniquement en Belgique. Grâce à cette formule, les clients exercent à tout moment un contrôle total sur les coûts de l'Internet mobile en Belgique.

Le nombre de clients Internet mobile ne cesse de progresser. Fin septembre 2009, le nombre total de clients 'Internet Everywhere' et 'Business Everywhere' s'élevait à 77.618. Le nombre total de clients ADSL s'élevait à 33.397 à fin septembre 2009. Le nombre de clients 'AtHome' a augmenté pour atteindre 164.161 à la fin du troisième trimestre 2009.

Dans le segment professionnel, les offres convergentes 'One Office Voice Pack' et 'One Office Full Pack' restent un succès dans un marché soumis aux effets négatifs de la crise économique.

Sur le marché des applications 'machine-to-machine', Mobistar occupe la première place en Belgique avec 120.673 cartes SIM enregistrées au 30 septembre 2009.

Evolution de la base clients

A la fin du troisième trimestre 2009, Mobistar totalisait 3.733.733 clients actifs en téléphonie mobile, soit une augmentation de 1,6 % par rapport aux 3.674.984 clients actifs un an auparavant. Le nombre de clients postpaid continue à progresser et s'élevait à 2.033.441 fin septembre 2009. La part des clients postpaid dans la base clients a ainsi augmenté pour atteindre 59,4 % fin septembre 2009, contre 56,3 % un an auparavant. Le nombre de clients Tempo et MVNO a quant à lui diminué en raison des promotions estivales agressives de certains concurrents sur le marché prépayé, et de la désactivation de cartes SIM non utilisées dans la base clients MVNO.

Les efforts commerciaux pour promouvoir les services haut débit se sont révélés payants: le nombre de clients optant pour l'offre haut débit fixe et mobile a augmenté, passant de 53.694 clients ADSL, 'Internet Everywhere' et 'Business Everywhere' fin septembre 2008 à 111.015 un an plus tard. Le nombre de clients ADSL a progressé de

55,2 % en un an, passant de 21.520 à la fin du troisième trimestre 2008 à 33.397 fin septembre 2009. Le nombre de clients 'Internet Everywhere' et 'Business Everywhere' est quant à lui passé de 32.174 au 30 septembre 2008 à 77.618 un an plus tard, soit une progression de 141 %.

Sur le marché professionnel, le succès de l'approche convergente se traduit par une progression du nombre de clients 'One Office Voice Pack' (OOVP) et 'One Office Full Pack' (OOF). Fin septembre 2009, Mobistar totalisait 27.975 entreprises ayant souscrit aux formules tarifaires combinant la téléphonie fixe et mobile et l'Internet.

Au 30 septembre 2009, Mobistar comptait également 142.097 lignes actives en téléphonie fixe, ce qui représente une croissance de 24 % par rapport aux 114.618 lignes fixes enregistrées un an auparavant.

Evolution du revenu mensuel moyen par client (ARPU)

Le revenu mensuel moyen par client est passé de 32,79 euros à la fin du troisième trimestre 2008 à 31,31 euros un an plus tard. Cette diminution est principalement due à la baisse des tarifs de roaming en juillet 2009 et des tarifs de terminaison mobile en mai et juillet 2008.

VOXmobile

A la fin du troisième trimestre 2009, la filiale luxembourgeoise VOXmobile comptait 80.103 clients actifs en téléphonie mobile, ce qui représente une augmentation de 3,3 % comparé aux 77.507 clients actifs un an auparavant.

Le chiffre d'affaires total de VOXmobile a progressé de 18,4 %, passant de 28,2 millions d'euros au 30 septembre 2008 à 33,4 millions d'euros un an plus tard. Le chiffre d'affaires de la téléphonie a lui aussi considérablement augmenté et s'élevait à 28,1 millions d'euros à la fin du troisième trimestre 2009 contre 25 millions d'euros fin septembre 2008, soit une progression de 12,4 %.

Le revenu mensuel moyen des clients luxembourgeois a augmenté de 9,1 %, passant de 32,24 euros par mois par client fin septembre 2008 à 35,16 euros par mois par client au 30 septembre 2009.

VOXmobile adoptera la marque Orange à partir du 28 octobre 2009. Le changement de marque n'a aucune incidence sur la structure de l'actionariat de VOXmobile. L'entreprise reste une filiale à 100 % de Mobistar S.A.

Développement du réseau

Au cours des neuf premiers mois de 2009, Mobistar a investi 97,9 millions d'euros. L'opérateur a décidé de reporter certains investissements de réseau en raison (1) du délai de négociation des arrêtés d'exécution relatifs à l'implémentation de la nouvelle norme 3V/m dans la Région Bruxelles-Capitale, (2) du renouvellement planifié de l'infrastructure IT et (3) de l'entrée en vigueur d'un accord de coopération avec KPN Belgium relatif à la gestion des sites.

Le 8 octobre 2009, Mobistar et KPN Belgium ont en effet signé un accord afin de rechercher ensemble un maximum de synergies en termes d'achat, de construction et d'exploitation de nouveaux sites destinés au développement de leurs réseaux mobiles respectifs. Cette collaboration permettra à Mobistar d'enregistrer une diminution considérable de ses coûts au cours des prochaines années.

Le réseau Mobistar comptait 4.710 sites fin septembre 2009, dont 579 partagés. Ceux-ci correspondent à un total de 14.130 cellules.

2. Commentaires sur la situation financière

Le périmètre de consolidation n'a pas évolué au cours du troisième trimestre 2009 et englobe la société Mobistar S.A., la société luxembourgeoise VOXmobile S.A. et 50 % de l'association momentanée 'Irisnet'.

Résultats

Fin septembre 2009, le groupe Mobistar comptait 3.813.836 clients actifs, soit une progression de 1,6 % par rapport aux 3.752.491 clients actifs un an auparavant.

Le chiffre d'affaires consolidé du groupe s'élevait à 1.147,7 millions d'euros à la fin du troisième trimestre 2009, ce qui représente une croissance de 0,7 % par rapport aux 1.139,3 millions d'euros fin septembre 2008.

L'EBITDA consolidé a diminué de 6,6 %, passant de 450,4 millions d'euros fin septembre 2008 à 420,8 millions d'euros un an plus tard. Mobistar a mis en oeuvre un plan d'optimisation des dépenses. La marge d'EBITDA du chiffre d'affaires de la téléphonie, qui s'élevait à 39,0 % à la fin du premier semestre 2009, a légèrement progressé au cours du troisième trimestre 2009. La marge d'EBITDA du troisième trimestre 2009 s'élevait à 39,4 % du chiffre d'affaires de la téléphonie et a permis à Mobistar de clôturer les neuf premiers mois de 2009 à 39,2 %.

A la fin du troisième trimestre 2009, le groupe Mobistar a réalisé un bénéfice net consolidé de 195,6 millions d'euros, soit une baisse de 9,2 % par rapport aux 215,5 millions d'euros enregistrés fin septembre 2008, due à la baisse de la marge d'EBITDA et à l'augmentation des charges financières. Le bénéfice net par action a diminué de 7,4 %, passant de 3,52 euros par action au 30 septembre 2008 à 3,26 euros un an plus tard.

Bilan

Le total du bilan consolidé a atteint 1.146,2 millions d'euros au 30 septembre 2009 par rapport aux 1.200,3 millions d'euros actés au 31 décembre 2008.

Les actifs non-courants s'élevaient à 875,0 millions d'euros à fin septembre 2009, contre 897,9 millions d'euros à fin 2008. Cette légère baisse résulte principalement du fait que les investissements réalisés durant les neuf premiers mois de 2009 étaient inférieurs aux amortissements, s'élevant respectivement à 97,9 millions d'euros et 120,7 millions d'euros.

Les actifs courants sont passés de 302,4 millions d'euros à fin 2008 à 271,2 millions d'euros fin septembre 2009, suite à la baisse des créances commerciales ouvertes.

Les capitaux propres sont passés de 452,5 millions d'euros à fin 2008 à 376,0 millions d'euros au 30 septembre 2009. Cette diminution résulte du dividende sur le résultat 2008, qui a été approuvé par l'Assemblée Générale du 6 mai 2009 pour un montant total de 273,1 millions d'euros, et dont le dividende ordinaire a été payé en date du

15 mai 2009 et le dividende extraordinaire en date du 14 août 2009. Le résultat net de 195,6 millions d'euros réalisé au cours des neuf premiers mois de 2009 a partiellement compensé cette baisse.

Les dettes non-courantes sont passées de 91,8 millions d'euros à fin 2008 à 125,2 millions d'euros fin septembre 2009 en raison de l'augmentation de la dette financière à long terme.

Les dettes courantes ont diminué, passant de 656,0 millions d'euros au 31 décembre 2008 à 645,0 millions d'euros à la fin du troisième trimestre 2009. Cette diminution est principalement due à la baisse des dettes commerciales pour -33,8 millions d'euros et à la baisse de la dette financière à court terme pour -11,7 millions d'euros, mais est partiellement compensée par l'augmentation des dettes fiscales pour +40,7 millions d'euros.

Instruments financiers, objectifs et politique de gestion des risques financiers

Aucun changement n'est survenu par rapport aux informations contenues dans le rapport annuel 2008 (p.14).

Litiges

Les informations relatives aux litiges reprises dans le rapport annuel 2008 et dans les rapports trimestriels relatifs aux résultats des premier et deuxième trimestres 2009 ont été modifiées de la manière suivante:

Antennes: La créance représentative du montant des taxes enrôlées, augmentée des intérêts moratoires calculés au taux légal, s'élève à 33,3 millions d'euros et fait l'objet d'une réduction de valeur pour sa totalité, dont 5,3 millions d'euros à charge des neuf premiers mois de 2009.

Tarifs de terminaison mobile: La Cour d'Appel a annulé, dans sa décision du 30 juin 2009, les décisions de l'IBPT concernant les niveaux de MTR adoptées en août 2006 et décembre 2007. L'action en annulation contre la décision du régulateur du 29 avril 2008 est toujours pendante.

Abus de position dominante de Belgacom Mobile: Mobistar est intervenue dans une action lancée par KPN Group Belgium à l'encontre de Proximus par laquelle KPN Group Belgium réclame des dommages et intérêts en réparation de pratiques d'abus de position dominante. Mobistar reproche également à Proximus des pratiques d'abus de position dominante et demande la réparation du dommage subi du fait de ces pratiques. En mai 2007, le Tribunal de Commerce de Bruxelles a rendu un jugement confirmant la position dominante de Proximus entre 1999 et 2004 et désignant des experts avec mission de déterminer certains abus et de calculer le dommage subi par Mobistar et KPN Group Belgium. Le rapport préliminaire des experts a été communiqué le 2 octobre 2009. Il confirme les faits reprochés à Proximus et conclut à un dommage de 1,18 milliard d'euros pour Mobistar et KPN Group Belgium. Une fois finalisé et après avoir pris en compte les remarques des parties, le rapport sera transmis au Tribunal de Commerce qui adoptera sa décision.

Abus de position dominante de Belgacom Mobile: Dans sa décision en date du 26 mai 2009, le Conseil de la Concurrence a sanctionné Belgacom Mobile pour abus de position dominante sur le marché mobile en raison d'une pratique de squeeze tarifaire pendant les années 2004-2005. Mobistar a fait appel de cette décision. Mobistar demande à la Cour d'Appel d'annuler la décision du Conseil principalement en ce qu'il n'a pas retenu les abus de rabais de fidélité sur la période 2002-2005, de discrimination on net / off net pour la période 2002-2005 ni l'existence d'un squeeze tarifaire pour les années 2002-2003 à l'encontre de Belgacom Mobile. Belgacom Mobile et KPN Group Belgium ont également fait appel de cette décision.

Abus de position dominante de Belgacom sur le marché du haut débit: Mobistar, conjointement avec KPN Belgium, a saisi la Commission Européenne d'une plainte contre Belgacom pour abus de position dominante sur le marché du haut débit.

Accès à la boucle locale et au débit binaire: Les actions intentées par Mobistar devant le Conseil de la Concurrence pour obtenir un accès raisonnable, i.e. non discriminatoire et orienté vers les coûts par rapport à l'offre Discovery Line et un accès au débit binaire ADSL2+, sont pendantes. Mobistar, conjointement avec KPN Belgium, a introduit un recours à l'encontre des décisions de l'IBPT en date du 11 juin et 25 juin 2008 fixant les tarifs de gros de l'offre d'accès binaire ADSL2+.

Renouvellement des licences 2G: Le 25 novembre 2008, l'IBPT et le Ministre de l'Entreprise et de la Simplification administrative ont adopté chacun une décision statuant que la licence 2G de Mobistar qui arrivera à échéance le 27 novembre 2010 ne sera pas automatiquement renouvelée. Une décision similaire avait été prise vis-à-vis de Proximus et de Base.

Mobistar a interjeté appel contre la décision de l'IBPT devant la Cour d'Appel, en demandant l'annulation de la décision par une action intentée le 24 décembre 2008. Mobistar a interjeté appel contre la décision du Ministre devant le Conseil d'Etat, en demandant la suspension et l'annulation de la décision par une action intentée le 24 décembre 2008.

Après avoir annulé la décision de l'IBPT concernant la licence 2G de Proximus dans un arrêt en date du 20 juillet 2009, la Cour d'Appel a également annulé dans son arrêt en date du 22 septembre 2009 la décision de l'IBPT de ne pas renouveler tacitement la licence 2G de Mobistar. La Cour d'Appel indique que la compétence d'une telle décision revient à l'IBPT et non au Ministre mais qu'en l'espèce la décision est nulle pour défaut de motivation et non respect des règles procédurales. La licence 2G de Mobistar est donc renouvelée pour cinq années, jusqu'en novembre 2015, dans les mêmes conditions.

3. Tendances

Mobistar, soumise à une pression régulatoire continue, maintient ses prévisions pour l'exercice 2009 dans un contexte économique défavorable.

L'impact régulatoire négatif sur le chiffre d'affaires attendu en 2009 en matière de roaming et de tarifs de terminaison mobile s'élèvera à environ 35 millions d'euros.

Dans ce contexte, Mobistar prévoit un niveau du chiffre d'affaires comparable à celui de 2008 et une marge d'EBITDA du chiffre d'affaires de la téléphonie proche des 40 %. Le résultat net est estimé entre 240 et 260 millions d'euros et le niveau d'investissements aux alentours des 10 % du chiffre d'affaires de la téléphonie.

Données trimestrielles

		Chiffres trimestriels 2008				FY 2008
		Q1	Q2	Q3	Q4	
Evolution de la base clients						
Clients mobiles Mobistar S.A. (hors MVNO, MATMA)	en milliers	3 310,8	3 348,1	3 358,9	3 393,5	
dont Postpaid	en milliers	1 806,6	1 855,2	1 890,7	1 939,6	
dont Prepaid	en milliers	1 504,2	1 492,9	1 468,2	1 453,9	
Clients MVNO	en milliers	247,0	297,1	316,1	345,2	
Clients VOXmobile	en milliers	74,1	74,8	77,5	79,7	
TOTAL groupe MOBISTAR	en milliers	3 632,0	3 720,0	3 752,5	3 818,3	
Evolution de l'ARPU						
ARPU mensuel total (moyenne lissée des 12 mois précédents, roaming visiteurs inclus)						
	en EUR/mois	33,66	33,11	32,79	32,35	
ARPU Postpaid (hors roaming visiteurs et IEW)	en EUR/mois	43,34	43,84	43,76	42,97	
ARPU Prepaid (hors roaming visiteurs et IEW)	en EUR/mois	15,95	16,31	16,36	16,54	
Pertes et profits						
Chiffre d'affaires de la téléphonie Mobistar Mobile	en Mio EUR	323,0	337,8	338,9	328,9	1 328,6
Chiffre d'affaires de la téléphonie Mobistar Fixe/Data	en Mio EUR	20,2	19,4	22,0	21,6	83,2
Chiffre d'affaires de la téléphonie VOX- mobile	en Mio EUR	7,9	8,7	8,4	8,3	33,3
Total chiffre d'affaires de la téléphonie consolidé Mobistar*	en Mio EUR	350,8	365,7	369,0	358,2	1 443,7
Total vente de matériel consolidé Mobistar	en Mio EUR	11,6	17,5	24,8	35,1	89,0
Total chiffre d'affaires consolidé Mobistar	en Mio EUR	362,4	383,1	393,8	393,4	1 532,7
Total EBITDA consolidé Mobistar	en Mio EUR	143,4	156,6	150,4	141,2	591,6
en % du chiffre d'affaires de la téléphonie		40,9%	42,8%	40,8%	39,4%	41%
Total résultat net consolidé Mobistar	en Mio EUR	68,7	76,3	70,5	64,6	280,1
Résultat par action calculé sur base du nombre d'actions en circulation à la fin du trimestre	en EUR/action	1,11	1,23	1,18	1,15	4,67
Résultat net moyen pondéré par action (IFRS)	en EUR/action	1,09	1,23	1,14	1,07	4,54
Total CAPEX consolidé Mobistar	en Mio EUR	30,1	39,5	39,5	50,8	159,9
en % du chiffre d'affaires de la téléphonie		9%	11%	11%	14%	11%

* après élimination des transactions inter-groupe.

		Chiffres trimestriels 2009				YTD 2009
		Q1	Q2	Q3	Q4	
Evolution de la base clients						
Clients mobiles Mobistar S.A. (hors MVNO, MATMA)	en milliers	3 421,5	3 443,0	3 420,7		
dont Postpaid	en milliers	1 979,1	2 013,9	2 033,4		
dont Prepaid	en milliers	1 442,3	1 429,2	1 387,3		
Clients MVNO	en milliers	363,1	344,5	313,0		
Clients VOXmobile	en milliers	79,7	79,6	80,1		
TOTAL groupe MOBISTAR	en milliers	3 864,2	3 867,2	3 813,8		
Evolution de l'ARPU						
ARPU mensuel total (moyenne lissée des 12 mois précédents, roaming visiteurs inclus)						
	en EUR/mois	32,00	31,65	31,31		
ARPU Postpaid (hors roaming visiteurs et IEW)	en EUR/mois	39,13	39,31	39,48		
ARPU Prepaid (hors roaming visiteurs et IEW)	en EUR/mois	16,86	17,84	17,85		
Pertes et profits						
Chiffre d'affaires de la téléphonie Mobistar Mobile	en Mio EUR	319,3	332,4	331,7		983,4
Chiffre d'affaires de la téléphonie Mobistar Fixe/Data	en Mio EUR	22,1	22,1	20,7		64,9
Chiffre d'affaires de la téléphonie VOX- mobile	en Mio EUR	8,7	9,7	9,7		28,1
Total chiffre d'affaires de la téléphonie consolidé Mobistar*	en Mio EUR	349,6	363,7	361,5		1 074,8
Total vente de matériel consolidé Mobistar	en Mio EUR	21,6	26,7	24,6		72,9
Total chiffre d'affaires consolidé Mobistar	en Mio EUR	371,2	390,4	386,1		1 147,7
Total EBITDA consolidé Mobistar	en Mio EUR	134,0	144,4	142,4		420,8
en % du chiffre d'affaires de la téléphonie		38,3%	39,7%	39,4%		39,2%
Total résultat net consolidé Mobistar	en Mio EUR	60,1	68,4	67,1		195,6
Résultat par action calculé sur base du nombre d'actions en circulation à la fin du trimestre	en EUR/action	1,00	1,14	1,12		3,26
Résultat net moyen pondéré par action (IFRS)	en EUR/action	1,00	1,14	1,12		3,26
Total CAPEX consolidé Mobistar	en Mio EUR	25,7	35,4	36,8		97,9
en % du chiffre d'affaires de la téléphonie		7%	10%	10%		9%

* après élimination des transactions inter-groupe.

